



Convocation a la gendarmerie sans commandement de payer avant

Par **vanouxie**, le **30/11/2010** à **14:57**

Bonjour,

je souhaiterais avoir un renseignement important car j ai reçu une convocation a la gendarmerie et il s avère que c est a cause d un cheque de caution que j ai fait au veterinaire car j ai amener le chat de ma belle soeur chez celui ci et pour recuperer le chat je lui ai donner un cheque de caution et je lui ai dit que ma belle soeur devait venir le payer (ce qui etait convenu entre nous) hors la j ai la convocation de la gendarmerie sans avoir reçu un seul recommander donc je pensais que ma belle soeur avait regler.
Sauf que le veterinaire a encaisser mon cheque et mon cheque est impayer.

Pouvez vous me dire ce que je risque?

Cordialement,

Par **mimi493**, le **30/11/2010** à **15:02**

Vous avez fait un chèque sans provision, peu importe les circonstances.
Régulariser votre dette.